



# Foulées de la Voie Bleue

6ème édition



Souvenir : Gabriele Lutz - Eric Vuillemin - Natacha Mougel, athlètes disparus



## Lamarche-sur-Saône

### Dimanche 28 Août 2016

# 10 km et courses jeunes



Départs à partir 09 H 30  
Pont Camille Baudry

## Renseignements 03.80.41.63.61



Christian GUYOT - 50, rue Antoine Masson - 21130 - AUXONNE  
[christian.guyot67@sfr.fr](mailto:christian.guyot67@sfr.fr) et face book

JEUNES (G et F) : 09 H 30 = 2007 et après mini poussins 400 m - 2005 à 2006 poussins 800 m.  
10 H 00 = 2003 / 2004 Benjamins et 2001 / 2002 Minimes = 2 450 m.

10 km (H et F) : 10 H 00 = 2000 et avant (Aller retour Lamarche / Pontailier par la Voie Bleue).

Remise des récompenses à partir de 11 H 30 - Diplôme et souvenir Téléthon à chaque participant

INSCRIPTION : Fournir photocopie licence ou certificat médical datant de moins d'un an.

Jeunes : Par correspondance ou sur place dès 08 H 00 : gratuite.

10 km : Sur place 11 € dès 08 H 30 - 9 € par correspondance.



### Bulletin d'inscription Foulées de la Voie Bleue - 6ème édition - Dimanche 28 Août 2016

Nom : ..... Prénom : ..... Sexe  M  F Date naissance obligatoire \_\_/\_\_/\_\_

Licencié FFA - Club : ..... n° licence obligatoire .....

Non Licencié - Date certificat médical \_\_/\_\_/\_\_/ ..... \_\_/\_\_/\_\_/\_\_/\_\_

Licencié autre Fédération - Préciser..... Date certificat médical \_\_/\_\_/\_\_/

Adresse.....

Code Postal \_\_/\_\_/\_\_/\_\_/\_\_ Ville .....

Courriel .....

GRATUIT  400 m  800 m  2 450 m -  9 € par correspondance ou 11 € sur place  10 km

Conformément à l'article 6 de la loi 99-223 du 23 mars 1999 sur la protection de la santé des sportifs et la lutte contre le dopage :

- Les Licenciés devront obligatoirement présenter une licence.
- Les non licenciés devront obligatoirement fournir un certificat médical (Ou la photocopie conforme) de non contre indication à la course à pied, datant de moins d'un an.
- Je reconnais avoir pris connaissance du règlement.
- Inscription - Chèque à l'ordre « Foulées Bleues » et photocopie certificat médical ou licence FFA à retourner à Christian GUYOT - 50, Rue Antoine Masson - 21130 - AUXONNE.

Date et signature  
(Responsable légal pour les mineurs)

Dossard				
---------	--	--	--	--